CAPCLIM
Société anonyme au capital de 1.500.000 F
Siège social : 6 rue de Paris - ZAE des Fauvettes
95330 DOMONT
RCS PONTOISE B 351 044 680
89 B 01177
-=-

GREFFE TRIBal Cce PONTOISE
16. MAR. 1994
Nº 2072

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 17 FEVRIER 1994

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze
le dix sept février
à dix huit heures,

le Conseil s'est réuni chez Maître Antoine RICHARD, Notaire, 60 rue de la République 95400 VILLIERS LE BEL.

Il résulte du registre de présence, signé par les administrateurs à leur entrée en séance, que sont présents :

. Monsieur Alain CIRAY, Président
. Madame Nicole KURP
. Madame Josiane BACH
. Monsieur Josef KURP

seuls membres du Conseil d'administration.

La société ne possède pas de Comité d'entreprise.

Lecture est tout d'abord donnée du procès-verbal de la précédente séance du Conseil d'administration. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Président informe les administrateurs que Madame Nicole KURP et Messieurs Josef et Youzec KURP désirent céder la totalité des actions leur appartenant, soit 7 800 actions, à :

- la société G F A - GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE, dont le siège est à DOMONT (95330) - ZAE des Fauvettes - 6 rue de Paris , à concurrence de 7 350 actions,

- Madame Monique HUG née CIRAY, demeurant 56 rue des Aqueducs 69005 LYON, à concurrence de 300 actions,

- et Monsieur Sylvain CAUET, demeurant 11 rue des Buttes 94000 CRETEIL, à concurrence de 150 actions.

Les cessionnaires n'étant pas actionnaires, et conformément aux dispositions statutaires, le Président invite les administrateurs à agréer la société G F A - GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE, Madame Monique HUG et Monsieur Sylvain CAUET.

.../

Après délibération, les membres du Conseil agréent à l'unanimité la société G F A - GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE, Madame Monique HUG et Monsieur Sylvain CAUET, préalablement aux cessions d'actions projetées.

Puis, Madame Nicole KURP prend la parole. Elle précise qu'elle désire démissionner de son poste d'administrateur à compter de ce jour, pour convenances personnelles.

Les membres du Conseil acceptent cette démission et décident de nommer en vertu de l'article 94 de la loi du 24 juillet 1966 :

. Madame Renée CIRAY, née BAZAN le 26 juin 1941 à Houilles (78)
demeurant 22 rue Henri Barbusse 95870 BEZONS

en qualité d'administrateur, à titre provisoire, pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, Madame Nicole KURP, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Madame Renée CIRAY a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées à titre provisoire, et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Enfin, Monsieur Josef KURP prend la parole. Il précise qu'il ne désire plus assurer les fonctions d'administrateur qu'il occupe et présente sa démission, à compter de ce jour, pour convenances personnelles.

Les administrateurs acceptent cette démission et décident de nommer en vertu de l'article 94 de la loi du 24 juillet 1966 :

. Monsieur Christian BACH, né le 22 octobre 1942 à Paris 10ème
demeurant 55 avenue de Buzenval 92500 RUEIL MALMAISON

en qualité d'administrateur, à titre provisoire, pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Josef KURP, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1996.

Monsieur Christian BACH a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées à titre provisoire, et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.